

# La Sentinelle

JOURNAL D'INFORMATION ET D'ANNONCES

ORGANE DES SOCIALISTES DU JURA

PARAÎSSANT A LA CHAUX-DE-FONDS TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

RÉDACTION (Téléphone 13.75), ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ (Téléphone 87): RUE DU PARC, 103 -; Compte de Chèques Postaux IV B. 313.

ABONNEMENTS		ETRANGER	
SUISSE	FR.	SUISSE	FR.
Un an . . . . .	10.80	Un an . . . . .	25.-
Six mois . . . . .	5.40	Six mois . . . . .	13.-
Trois mois . . . . .	2.70	Trois mois . . . . .	6.50
Un mois . . . . .	-.90		

ANNONCES	
La ligne ou son espace	30 cent.
Réclames en troisième page	25 "
Petites annonces	
Trois insertions . . . . .	75 "

## L'opposition socialiste en Allemagne

Nous avons déjà eu l'occasion, à maintes reprises, de signaler, sous cette rubrique, l'opposition contre la guerre qui se manifeste en Allemagne par une minorité socialiste restée fidèle aux principes de l'Internationale. Le document que nous publions plus bas en fournit une nouvelle preuve et révèle la naissance d'un nouvel état d'esprit qui autorise tous les espoirs (Red.).

### Manifeste répandu en Allemagne par les ouvriers socialistes-internationalistes

Ce qu'on pouvait attendre journellement depuis 10 mois, depuis l'attaque de l'Autriche contre la Serbie est arrivé: la guerre avec l'Italie est là.

Les masses populaires des pays belligérants commencent à se libérer des mensonges officiels. Les causes véritables, le but et la responsabilité directe de la guerre mondiale sont de plus en plus connus parmi le peuple allemand. On croit de moins en moins au mensonge d'une guerre sainte, l'enthousiasme guerrier a disparu, la volonté d'une prompte paix grandit puissamment même dans l'armée. C'est un gros souci pour les impérialistes allemands et autrichiens qui cherchent en vain le salut autour d'eux. Il paraît être arrivé. L'entrée en guerre de l'Italie doit leur offrir l'occasion cherchée de déchaîner un nouvel accès de haine entre peuples, d'étouffer toute volonté de paix et d'anéantir la trace de leurs propres fautes. Ils spéculent sur la faculté d'oublier du peuple allemand et sur sa patience malheureusement trop éprouvée.

Si ces beaux projets réussissaient, le résultat de dix mois d'expériences sanglantes serait détruit, le prolétariat international serait de nouveau désarmé et complètement écarté comme facteur politique indépendant.

Ces plans doivent échouer si la partie du prolétariat allemand demeurée fidèle au socialisme international reste digne de sa destinée historique en ces temps extraordinaires.

Les ennemis du peuple comptent que les masses oublieront. Nous opposons à cette spéculation la devise: *Tout apprendre, ne rien oublier!*

Ne rien oublier!

Au moment où éclatèrent les hostilités, nous avons vu comment les classes dirigeantes ont charmé les masses pour les entraîner dans la guerre capitaliste. Nous avons vu ensuite toutes les bulles de savon de la démagogie éclater, les rêves d'aliénés du mois d'août s'envoler, et, au lieu du bonheur, la misère et le désespoir fondre sur le peuple; nous avons vu les larmes des veuves et des orphelins couler comme des fleuves et nous avons constaté comment l'union des trois classes s'est transformée en une quadruple domination du demi-absolutisme, des hobereaux, du militarisme et de la police.

L'expérience nous a instruits. Tout apprendre, ne rien oublier!

Le présent est aux tirades avec lesquelles l'impérialisme italien cherche à couvrir sa politique de proie; dans la tragédie romaine, les grimaces courantes de l'Union sacrée des classes ne font pas non plus défaut. Nous y retrouvons, comme dans un miroir, les méthodes allemandes et autrichiennes des mois de juillet et d'août 1914. Les militaristes italiens méritent d'être stigmatisés comme les nôtres. Mais il ne s'agit pas de les imiter, des militaristes autrichiens et allemands, les grands responsables au début des hostilités.

A qui le peuple allemand sera-t-il redevable de ses nouvelles misères? A qui doit-il demander compte des nouvelles hécatombes qui se préparent?

La réalité est celle-ci: L'ultimatum à la Serbie du 23 juillet 1914 fut la torche qui alluma l'incendie dans le monde quand bien même l'incendie n'a atteint que tardivement l'Italie.

Cet ultimatum fut le signal d'un nouveau partage de la terre et appelait nécessairement à la curée tous les gouvernements de proie capitalistes.

Cet ultimatum ramenait au premier plan la question de la suprématie dans les Balkans, en Anatolie et dans la Méditerranée et réveillait tous les appétits opposés des Austro-Allemands et des Italiens.

Les impérialistes allemands et autrichiens qui cherchent maintenant à se cacher derrière la politique de proie de l'Italie, qui

invoquent son infidélité et feignent une innocence indignée n'ont en réalité trouvé à Rome que des gens de leur espèce et ils ne méritent que le dédain.

Il ne faut pas oublier comment le peuple allemand, dans la question italienne, a été joué par les très honnêtes patriotes allemands.

Depuis longtemps la triplice avec l'Italie était une farce; on vous a trompé à cet égard.

Pour les initiés, l'Italie ne pouvait être, en cas de guerre, qu'une ennemie de l'Allemagne et de l'Autriche; on vous l'a toujours présentée comme une fidèle alliée.

De la convention triplicienne, au sujet de laquelle vous n'avez pas été consulté, et de laquelle dépendait en partie le sort politique de l'Allemagne, pas un mot pas une lettre n'ont été portés à votre connaissance.

L'ultimatum autrichien à la Serbie, par lequel une petite clique voulait s'imposer à l'humanité signifiait la rupture de la Triplice; on ne vous a rien dit de cela.

Cet ultimatum a été envoyé en dépit de l'opposition formelle de l'Italie; on vous l'a laissé ignorer.

Le 4 mai de cette année, la Triplice était dénoncée par l'Italie, or jusqu'au 18 mai les peuples d'Allemagne et d'Autriche ont ignoré cet acte décisif, c'est un pendant à la duperie dont le peuple allemand et le Reichstag ont été victimes lors de l'ultimatum à la Belgique du 2 août 1914.

Vous n'avez pu exercer aucune influence sur les négociations avec l'Italie, négociations dont dépendait l'entrée en lice de cette dernière. On vous a traité comme des incapables dans cette question vitale, tandis que le parti de la guerre et la diplomatie secrète, une poignée de personnages de Berlin et de Vienne, jouaient le sort de l'Allemagne.

Le torpillage du «Lusitania» n'a pas seulement renforcé le parti de la guerre en Angleterre, en France, en Russie, il n'a pas seulement provoqué un conflit dangereux avec les Etats-Unis, et soulevé l'indignation passionnée de tous les neutres contre l'Allemagne, mais il a aussi facilité à un moment critique le parti de la guerre italien dans son œuvre fatale. Dans cette question aussi, le peuple allemand a dû se taire, la poigne de fer de l'état de siège le serrait à la gorge.

En mars de cette année des négociations de paix auraient pu être amorcées — la main était tendue par l'Angleterre — l'avidité des impérialistes allemands la repoussa. Les intéressés à des conquêtes coloniales, à l'annexion de la Belgique et de la Lorraine française, les capitalistes des grandes entreprises allemandes de navigation, les chefs de la grande industrie firent écarter cette heureuse perspective.

Cela aussi on l'a tenu secret pour le peuple allemand et on ne lui a pas demandé son opinion.

A qui le peuple allemand doit-il la continuation de la guerre affreuse? A qui doit-il l'entrée en scène de l'Italie? A qui, si ce n'est à tous les responsables irresponsables du pays même.

Tout apprendre, ne rien oublier! L'imitation italienne des procédés allemands de l'été passé ne peut donc, pour qui réfléchit, être un aiguillon à l'esprit guerrier, cela ne peut susciter qu'un désir nouveau de justice sociale et politique, un besoin plus ardent de découvrir et de mettre en lumière les manœuvres dangereuses de la caste militaire allemande et autrichienne. C'est un nouvel acte d'accusation.

Apprendre et ne pas oublier, apprendre et ne pas oublier le combat héroïque qu'ont soutenu et que soutiennent encore contre la guerre nos camarades italiens. Ils combattent dans la presse, dans les assemblées, dans la rue, avec la force et l'audace révolutionnaire, exposant leur vie et leurs biens contre la vague nationaliste et les coups furieux de l'autorité. Tous nos vœux sont avec eux. Que leur esprit soit un exemple pour nous! Faites que cet exemple soit celui de l'Internationale.

Si nous avons agi ainsi dès les premiers jours d'août 1914, il y aurait moins de mal dans le monde. Le prolétariat international serait en meilleure posture.

Mais il n'est jamais trop tard pour qui est fermement décidé à combattre.

La parole insensée «tenir ferme» est usée et ne peut que plonger plus profondément les peuples dans l'abîme de la souffrance. A l'heure qu'il est le commandement socialiste ne peut être que: lutte de classe internationale contre l'impérialisme international qui broie les peuples.

L'ennemi principal de chaque peuple est dans son propre pays.

Le principal ennemi du peuple allemand est en Allemagne, c'est l'impérialisme allemand, le parti de la guerre allemand, la diplomatie secrète allemande. Il s'agit pour le peuple allemand de combattre cet ennemi intérieur, de le combattre dans une action commune avec le prolétariat des autres pays qui luttent aussi contre l'impérialisme de leur propre pays.

Nous nous savons en communauté de sentiments avec le peuple allemand, nous n'avons rien de commun avec les Allemands Tirpitz et Falkenhayns, avec le gouvernement d'oppression allemand. Rien en faveur de ceux-là, tout pour le peuple allemand. Tout pour le prolétariat international par la volonté du prolétariat allemand et par la volonté de l'humanité foulée aux pieds.

Les ennemis de la classe ouvrière comptent que les masses oublieront; faites que leur erreur soit complète. Ils spéculent sur la patience des masses. Mais nous, nous vous convions à l'assaut au cri de: jusques à quand les impérialistes abuseront-ils de la patience du peuple? Assez, plus qu'assez du massacre! A bas les militaristes en deçà comme au-delà des frontières! Une fin à l'assassinat des peuples!

Prolétaires de tous les pays, suivez l'exemple héroïque de vos frères italiens! Unissez-vous pour la lutte de classe internationale contre la conjuration de la diplomatie secrète, contre l'impérialisme, contre la guerre, pour une paix dans un esprit socialiste. *L'ennemi principal est dans notre propre pays.*

## Echos de la guerre

### Les restaurateurs berlinois rationnent leurs clients

A Berlin, les hôteliers et restaurateurs ont décidé, à dater du 1<sup>er</sup> juin, de supprimer les menus fixes et de ne servir de repas qu'à la carte; de ne plus donner que des légumes et de la viande bouillie à l'exclusion du rôti; de diminuer la dépense de grains et de pommes de terre, enfin de supprimer le système des portions. Ils se sont également entendus pour se désabonner des journaux neutres hostiles à l'Allemagne.

Le préfet de police de Berlin tiendra la main à l'exécution de ses décisions.

### Une manifestation à Berlin en faveur de la paix

Une manifestation en faveur de la paix et contre la cherté des vivres a eu lieu, le 28 mai, devant le Reichstag, à Berlin. Plus de 2,000 personnes y prirent part, notamment des femmes.

La police à cheval chargea les manifestants. Plusieurs arrestations furent opérées, dont trois ont été maintenues. Interdiction est faite à la presse de parler de cette affaire.

### Tziganes bon teint

Avant la guerre, on entendait au restaurant X..., à Marseille, un remarquable orchestre de tziganes, garantis authentiques.

Après de longs mois de fermeture, le restaurant vient de rouvrir ses portes; pour ne pas mécontenter sa clientèle, le patron a prévenu que son orchestre ne pourrait se faire entendre, ses tziganes étant mobilisés.

La population fut un peu émue: qui dit tzigane, dit «beau Danube bleu». Ce détail jeta un froid. Alors, le lendemain, une affiche, près de la caisse, précisait que les tziganes mobilisés étaient tous originaires de Marseille. L'un même était blessé et l'autre venait d'être cité à l'ordre du jour.

### Un prodige de chirurgie

M. le professeur Armaingaud, de Bordeaux, a présenté à l'Académie de médecine un jeune sergent opéré le 4 février dernier, par le docteur Beausse, chirurgien en chef d'un hôpital militaire.

Ce blessé avait reçu le 1<sup>er</sup> octobre, à St-Hubert, en Argonne, un éclat de grenade à main qui, traversant le diaphragme, le péricarde et l'épaisseur du muscle cardiaque, pénétrait dans la cavité même du cœur (ventricule droit). Cet éclat mesurait un centimètre et demi en longueur et en largeur, sur une épaisseur de trois millimètres; il pesait près de deux grammes et a séjourné dans le ventricule plus de quatre mois et demi! Il en a été extrait le 17 février par le docteur Beausse, assisté du médecin-major Laurent.

L'opération ne se fit pas sans quelque difficulté. Une fois le cœur ouvert, le projectile, à cause de sa grande mobilité, échappait

plusieurs fois à la pince. Après extraction et suture du cœur, on eut pendant quelques jours à redouter divers accidents, mais au bout d'un mois le blessé pouvait déjà être considéré comme guéri. Actuellement son cœur fonctionne normalement et sa guérison est tout à fait confirmée.

C'est là un cas unique jusqu'à ce jour.

### Un doux canard

Le correspondant suisse de la «Frankfurter Zeitung» qui signe J., envoie à son journal la surprenante nouvelle que voici:

«La guerre a fait éclore dans une petite ville suisse une singulière institution. Quelques dames ont pris l'héroïque résolution de ne point goûter aux douceurs durant tout le cours des hostilités présentes. Leur exemple a été suivi. Mais pour ne faire aucun tort aux confiseurs de la ville, elles ont eu l'aimable idée de distribuer des douceurs aux enfants pauvres, chaque fois que les journaux annoncent une victoire allemande. Le plus remarquable en cela est que c'est une Anglaise, mariée à un Suisse allemand, qui a eu la première l'idée de cette Ligue des dames contre les douceurs.»

Ce qu'il y a de plus remarquable encore, c'est la naïveté des lecteurs de la «Frankfurter», dit le «Courrier de Genève»:

Les Suisses ont autre chose à faire qu'à distribuer des douceurs aux petits enfants lorsqu'ils apprennent des victoires allemandes par l'agence Wolff. Ils croient plus urgent de donner du pain aux internés et aux évacués affamés qui reviennent d'Allemagne.

## Une lettre d'Adolphe Jodelet

Nous avons invité notre camarade Jodelet à nous donner des nouvelles de sa santé. Voici les aimables lignes qu'ils nous envoient:

Gisors, le 1<sup>er</sup> juin 1915.

Camarades,

Voici encore quelques détails, sur un des côtés de la guerre, qui peut-être vous intéresseront. Si, comme dans toutes choses, il y a des défauts d'organisation, il y a aussi de bons côtés qu'il serait injuste de ne pas faire connaître: l'évacuation des blessés, par exemple.

Ici, tout fonctionne bien et avec le plus de rapidité possible. Ayant moi-même été blessé, je puis donc vous en parler en connaissance de cause.

Après un premier pansement effectué sur place, les brancardiers nous transportent à l'infirmerie du régiment. Le major examine la blessure et donne les premiers soins nécessaires. Ensuite nous attendons l'automobile qui doit passer régulièrement trois fois par jour et nous transporter à la grande ambulance située toujours en dehors de la zone des obus. C'est là que se font les opérations urgentes. Aussi les médecins sont nombreux, car le travail ne manque pas.

Toutes les blessures sont examinées soigneusement et pansées de façon à pouvoir supporter un long voyage. Puis le lendemain, si les médecins nous jugent transportables, alors il y a départ; car il faut laisser de la place pour les nouveaux blessés qui arrivent constamment. De l'ambulance, les autos nous conduisent au train spécial qui nous transportera à destination. Selon votre genre de blessure vous descendez dans des hôpitaux spéciaux. A tous les arrêts nous sommes ravitaillés par les dames de la Croix-Rouge. Après vingt-quatre heures de voyage nous voici arrivés à destination. Nous sommes dans un collège transformé en hôpital. Nous sommes très bien soignés et nourris de même. Il y a à tous les genres de blessures et lorsque l'on se promène dans le jardin, c'est alors que l'on peut voir plusieurs de nos camarades amputés d'un bras ou d'une jambe; vraiment ça donne à réfléchir sur cette guerre néfaste. Dans ma chambre, j'ai un camarade qui a déjà été blessé trois fois. C'est drôle tout de même, on nous soigne et une fois bien d'aplomb on est bon pour refaire un blessé ou peut-être pour plus pire encore.

Puis, quelle consolation pour nous de ne plus entendre les balles et les obus; je crois que ça doit hâter la guérison.

Et voilà, camarades, de quelle façon les blessés sont évacués. Pour cela, tout va donc à la perfection.

Quant à moi, je me porte bien; j'espère qu'il en est de même de la «Sentinelle», et je vous présente, chers camarades, mes plus cordiales salutations.

Adolphe JODELET

## Aux Chambres fédérales

### Conseil national

Séance du mardi 8 juin à 8 h. 30

#### Dîme de l'alcool

MM. Jaton (Vaud) et Fritsch (Zurich), rapportent. D'après les rapports des cantons, il a été dépensé de ce chef, en 1915, une somme de 734,279 fr. Ces dépenses se répartissent sous les 13 chefs suivants (par ordre d'importance): 1. Assistance d'enfants pauvres, faibles d'esprit ou abandonnés, et de jeunes malfaiteurs (225,170 fr.); 2. Encouragement à la tempérance et lutte contre l'alcoolisme en général; 3. Asiles de buveurs et placements dans ces asiles; 4. secours en nature à de pauvres voyageurs; 5. Maisons de travail ou de correction; 6. Amélioration de l'alimentation populaire; 7. Asiles d'épileptiques, de sourds-muets ou d'aveugles; 8. Asiles d'aliénés; 9. Secours à des détenus libérés ou à des individus sans travail; 10. Assistance des malades; 11. Développement de l'éducation populaire et de l'instruction professionnelle; 12. Cuisines scolaires et colonies de vacances; 13. Assistance des pauvres.

On constate, en 1913, un progrès, en ce sens que les dépenses visant les causes de l'alcoolisme ont été plus nombreuses que celles concernant les effets du fléau.

M. Burren (Berne), prend la défense des dépenses affectées aux effets de l'alcoolisme, notamment de celles concernant l'assistance des enfants pauvres, qui présente un réel intérêt social. L'orateur demande que le nouveau règlement ne soit pas trop restrictif à cet égard.

M. Calonder, conseiller fédéral, assure que le règlement que l'on prépare ne sera pas trop restrictif.

Les comptes de la dîme de l'alcool sont approuvés.

#### Endiguement du Schächen

MM. Bosset (Vaud) et Buri (Berne), rapportent sur le supplément de 160,000 francs demandé pour l'achèvement des travaux d'endiguement du torrent du Schächen, dont on se rappelle les dévastations.

Séance levée à 10 heures. Aujourd'hui, postulat Rothenberger sur la franchise de port, motion Grimm sur l'expulsion des étrangers.

## NOUVELLES SUISSES

### Le Conseil fédéral et la neutralité

Le Conseil fédéral a adopté lundi, en première lecture, un décret concernant les mesures uniformes à prendre pour maintenir la neutralité. Sont menacés de peines: 1. les manifestations (cortèges); 2. le port d'insignes des pays belligérants; 3. les insultes aux armées, aux chefs, aux Etats belligérants; 4. la propagande en faveur de l'une ou l'autre des puissances belligérantes. Le Conseil fédéral se réserve le droit de porter des plaintes qui seront jugées par la justice militaire. Le décret sera définitivement élaboré samedi prochain.

La « Tribune de Genève » et la « Gazette de Lausanne » ont reçu, du Conseil fédéral, un avertissement à cause d'articles contraires à la neutralité.

Mise sur pied. — Le Conseil fédéral a mis sur pied l'ambulance de landwehr 21 qui est convoquée samedi 12 juin, à deux heures de l'après-midi, à Fribourg.

20,000 internés convalescents en Suisse. — Selon les « Basler Nachrichten », le Conseil fédéral s'est déclaré favorable en principe, au projet qui consisterait à interner en Suisse, jusqu'à leur complète guérison, 20,000 prisonniers de guerre malades ou convalescents. Chacun des groupes de nations en guerre enverrait chez nous 10,000 de ses pri-

sonniers, qui lui seraient rendus au fur et à mesure de leur rétablissement. Les vides causés par les renvois ainsi que par la mort, seraient aussitôt comblés.

Les douanes. — Les recettes des douanes se sont élevées en mai 1915 à 4,882,800 fr., contre 6,693,391 fr. en mai 1914, soit une moins-value de 1,810,590 fr.

Du 1er janvier au 31 mai, elles se sont élevées à 23,069,794 fr., contre 32,938,266 francs dans la période correspondante de 1914, soit une diminution de 9,868,472 fr.

GRISONS. — Sont-ils perdus? — Trois colonnes d'écoliers de l'établissement de Schiers, qui étaient parties dimanche pour faire des excursions, ne sont pas rentrées. On a des raisons de croire qu'elles ont franchi la frontière autrichienne et qu'elles ont été arrêtées par les postes frontière autrichiens. Des démarches diplomatiques seraient engagées pour les délivrer.

Suivant les informations de l'Agence télégraphique suisse, jusqu'à mardi à midi aucun renseignement à ce sujet n'était parvenu au Palais fédéral.

### Appel à la Jeunesse

Le Comité central des Jeunesses socialistes, sentant de plus en plus le besoin d'organiser et d'instruire la jeunesse prolétarienne, lance un appel aux jeunes ouvriers et ouvrières, ainsi qu'aux militants qui ont à cœur le mouvement ouvrier, pour former des sections de Jeunesse socialiste dans toutes les localités; et, dans ce but, le Comité central organise un congrès auquel sont invités tous les camarades ouvriers et ouvrières que celui-ci intéresse. Il aura lieu, dimanche 13 juin à Yverdon, à la Brasserie de Soleure (salle du 1<sup>er</sup> étage), rue du Lac. Départ à 6 heures. Rendez-vous à la gare à 5 h. 50.

Venez-y nombreux!

Le Comité central romand des Jeunesses socialistes suisses.

## JURA BERNOIS

ST-IMIER. — Une nouvelle société. — Il s'est constitué à St-Imier, ce que l'on attendait depuis fort longtemps; je veux parler d'une chorale ouvrière.

L'on se rappelle qu'au premier mai dernier, à titre occasionnel il est vrai, un groupe de chanteurs s'était formé déjà et avait par ses productions fort jolies, donné un cachet nouveau à la manifestation prolétarienne.

C'était alors un vœu de chacun que de voir cette phalange de camarades chanteurs, se constituer en chorale ouvrière d'une façon définitive.

Aujourd'hui ce vœu a passé à la réalité, nous nous en réjouissons vivement et d'ores et déjà nous adressons à notre Chorale tous nos souhaits de bonheur et de prospérité.

— Chorale ouvrière. — Ce soir, mercredi, répétition à l'Erguel. Présence de tous nécessaire. Invitation cordiale aux chanteurs désirant adhérer à la société.

— Union Instrumentale. Cours de solfège. — Leçon à l'Erguel jeudi soir, à l'heure habituelle.

VILLERET. — Perception d'abonnement. — Quelques abonnés n'ont pas encore payé entièrement l'abonnement pour le deuxième trimestre 1915. Une dernière tournée sera faite samedi soir 12 juin. Que les intéressés aient l'obligeance de se préparer à faire bon accueil au percepteur.

#### Lire demain,

Où les agrariens trouvent des défenseurs par Charles MAINE

## Tribune libre

### Conférences Fuglister

Le hasard du voyage m'a mis en présence d'un citoyen qui avait cru qu'en Suisse l'on pouvait exprimer librement son opinion. Indigné par la décision du gouvernement bernois, relative aux conférences Fuglister, il voulait exprimer publiquement son indignation.

Après avoir écrit un article, il se rendit incontinent à la rédaction du « Journal du Jura », à Bienne, pour y solliciter l'hospitalité des colonnes du journal. Contre son gré sans doute, la rédaction exprima ses regrets de ne pouvoir insérer parce que des ordres étaient venus de Berne!!! En présence de cette proscription, j'ai cru devoir lui offrir de faire publier son article dans les colonnes de la « Sentinelle », qui ne se laisse pas museler par un Tschumy quelconque, fut-il docteur et conseiller d'Etat. Ce citoyen, qui n'est pas socialiste, et dont les lecteurs de la « Sentinelle » apprécieront la prose en l'occurrence, prouve qu'il y a encore dans la bourgeoisie quelques hommes pour qui la démocratie n'est pas seulement un mot que l'on sort dans les occasions où l'on a besoin du populaire.

E. RYSER.

Voici cet article:

« S'en en fait de la conférence Fuglister. La vérité restera sous le boisseau. Dans le grand canton du moins, on nous conteste le droit de nous documenter. Telle est en substance la signification de l'arrêt que vient de décréter l'autorité cantonale exécutive, approuvant en cela et soutenant l'usage du mandarin My-Tshu.

Ce néo-céleste doit se pâmer d'aise pour le bon tour joué à ses administrés et concitoyens welsches. La mesure... élégante cadre d'ailleurs avec les traditions du régime d'antan où leurs Excellences faisaient montre du doigt subtil et caractéristique, symbolisé par la patte de l'ours. Fichtre, n'esseyez pas de regimber, la disgrâce vous atteindrait et vous en seriez réduit à faire kara-kiri, pour échapper à tel supplice, inspiré des nippons ou célestes.

Tout cela n'est pas fait pour déplaire (au contraire) à certains personnages dont l'outrecuidance fait règle actuellement auprès de nos gouvernants. Nos honorables lecteurs ont certainement en mémoire les propos outrecuidants par lesquels on a essayé de discréditer l'honorable M. Fuglister. Spectacle lamentable s'il en fut. Oh! mânes des Neuhaus, Furrer, Staempfli, Ruchonnet, Droz, vous avez dû tressaillir. Par leur héroïsme et leur cranerie, vos après-venants ont bien mérité le bout de la queue de lapin pendue à leur boutonnière. Mais après tout pourquoi nous en faisons-nous du mauvais sang? Retenons le fait, il s'ajoute à tant d'autres, dont la mise au point s'opérera, la guerre une fois terminée. C'est le cas de répéter, à ce sujet, les propos de notre éminent et sympathique compatriote, qui, avouant qu'il n'a jamais su rester neutre (bravo!) appuie sur l'opportunité du coup de balai.

En attendant que nous reste-t-il à faire? C'est bien simple, — organisons en terre neuchâteloise, au Landeron, par exemple, la conférence prohibée. Ainsi nous serons fixés et pourrons enfin nous faire une opinion sur cette question controversée. Les néo-barbares n'en sortiront pas agrandis. Leurs exploits se résument au massacre de paisibles citoyens, à l'égoïsme des femmes, enfants et gens sans défense.

Par ailleurs, il nous revient que les incendiaires, déménageurs, pillards, fertilisateurs de pianos (culture intensive, s. v. p.) se sont révélés les dignes représentants des Schinderhaumes et que dorénavant ils porteront comme marqués au fer rouge les stigmates de leur infamie et de leur cruauté. Tout cela est documenté et la plaque sensible

souligne l'exposé. On regrette cependant une chose, c'est que le promoteur, réel instigateur de cette réunion à laquelle il a assuré un retentissement marqué, fasse défaut et nous prive de l'occasion d'être fixé sur les hauts faits et la moralité de ses préférences.

Das ist Kolossal. Pas vrai? G. B.

### Caisse cantonale d'assurance populaire

Le rapport de la Caisse cantonale d'assurance pour l'exercice de 1914 vient d'être publié.

L'année n'a pas été très brillante, le nombre des assurés a baissé; la diminution nette de l'exercice est de 126 polices. Il convient, dit le rapport, « de limiter la propagande en faveur de l'assurance à ceux qui ne sont pas trop éprouvés par la crise ». L'assurance populaire n'est pas pour les chômeurs ni pour leur famille.

L'Etat a versé une subvention de 50,000 francs, somme qui revient donc, à ceux qui ne sont pas atteints par la crise.

Les titres ont subi une dépréciation générale, ils ont été amortis de 10 % soit de fr. 614,205.—. Cet amortissement ayant absorbé la plus grande partie des bénéfices de l'exercice, le versement au Fonds de répartition aux assurés n'a pas été suffisant pour permettre d'opérer sur ce Fonds le prélèvement nécessaire pour faire remise gratuite de la prime de janvier 1915, comme il était devenu d'usage.

L'inventaire des titres est plutôt intéressant à parcourir. Les chemins de fer fédéraux, les banques, les communes ont la grosse part; quelques industriels parmi les plus riches: Suchard S. A., Maggi, Fabrique de Ciment St-Sulpice, Dubied & Co, Zénith, Société d'apprêtage d'or et Usines des Reuges à La Chaux-de-Fonds, etc., ont aussi reçu, en échange d'obligations, une partie de l'argent versé par le peuple. Il est juste de dire qu'une coopérative, celle de Neuchâtel, a obtenu un prêt.

Ce qui est plus étrange, c'est de constater que des placements importants ont été effectués: Au Crédit Foncier prussien; fr. 94,620.—; Banque royale de Suède; fr. 50,000.—; Banque Nationale de Bulgarie; fr. 48,500.—; Association hypothécaire de Finlande; fr. 24,500.—; Fabrique de Ciment Beaumont (Seine et Oise); fr. 25,000; etc. Le total des valeurs placées à l'étranger s'élève à fr. 474,105.—.

Comme il ne se trouve aucun socialiste, ni au Conseil d'administration, ni à la Commission de vérification, on peut bien une fois encore remarquer que pour les manieurs de capitaux, il n'existe pas de Patrie.

G. G.

## CANTON DE NEUCHÂTEL

### NEUCHÂTEL

Socialistes abstinent. — Assemblée jeudi soir à 8 heures à l'Union sociale. Ordre du jour: procès-verbal; Collectivisme (suite), par le camarade Reymond; cotisations; liquidation des lots de la tombola; divers. Par devoir. Le comité.

### LE LOCLE

Commission de « La Sentinelle ». — Tous les membres de la commission sont convoqués pour demain soir à 8 heures, au Cercle. Présence par devoir.

Protestation. — Nous apprenons que les sections de la F. O. I. H. du Locle, ont eu leurs assemblées générales la semaine dernière. Les statuts de la nouvelle fédération ont été acceptés à une grande majorité; aucune opposition ne fut faite. Dans les deux séances une protestation énergique a été votée, à l'unanimité, contre les accusations mensongères répandues ces derniers temps par les journaux la « Suisse libérale » et le

FEUILLETON DE « LA SENTINELLE »

## BAISER DE MORT

par Georges MALDAGUE

(Suite)

Elle allait le laisser échapper, le secret si étrange de sa naissance.

Raoul se mit à parler.

— Vois-tu, nourrice, mon droit sera ma force... Quand on a le droit pour soi et qu'on se consacre tout entier à son triomphe, il n'est pas possible que ce triomphe n'arrive... et je l'ai... mon père m'a légué cette fortune qu'il leur a fallu au prix de sa vie... Qu'elle soit anéantie, qu'elle soit gaspillée lorsque j'aurai reconquis le nom que je dois porter, peu m'importe, je n'y tiens pas, elle m'est odieuse depuis que je sais ce qu'elle a fait faire.

Mais ce nom, je le veux, il m'appartient, il faut qu'on me le rende...

J'y tiens autant que je tiens à voir, un jour, sous mon talon... André Orris, l'assassin!

Honorine Bichat se sentit de nouveau sans voix.

Le jeune homme répéta: — Oui, fort de son droit, on arrive à tout... Or, jamais homme au monde a-t-il pu être plus sûr de sien que moi? — Jamais! fit-elle, son cœur se brisant

sous l'anéantissement d'un radieux espoir, mais d'un ton assuré.

— Il n'y aura que toi peut-être pour témoigner de cette vérité que je suis bien celui qu'on croit mort... André Orris est adroit; des circonstances d'un intérêt capital ont dû le servir; il aura à faire tourner à son avantage celles qui se trouvaient contre lui... On a vu de ces procédés bizarres en revendications d'identité tournant contre celui en faveur de qui ils devaient aboutir... Rentrer parmi les vivants, lorsque les vivants se trouvent convaincus que vous habitez parmi les morts, est une de ces entreprises dont il est sage de considérer le succès comme nul... Il se peut que je ne réussisse point.

— Que tu ne réussisses point, fit-elle les bras levés; comment veux-tu ne pas réussir, puisque Raoul de Berney, c'est toi, et que je suis là pour le dire?

— Nourrice, tu ne connais rien de l'habileté et de la duplicité des hommes... Tu n'as jamais su quelles monstrueuses iniquités se commettent au nom de la justice elle-même. Je suis jeune, moi, mais je suis mûr déjà par la pensée, par l'expérience... Je m'attends, au jour où je voudrai agir, à me voir enserré dans un réseau inextricable d'empêchements de toute nature... Je m'attends à voir se dresser des obstacles qu'il me faudra tourner au lieu de franchir... d'autant plus tourner que je ne veux point voir condamner ma mère aux galères.

— Ça ne serait pas assez bon pour elle! fit la Bichat, dont la bouche grimaça, dont les petits yeux enfoncés sous l'orbite lancèrent des éclairs de haine et de fureur; c'est parce qu'elle est ta mère que tu ne dois point avoir de pitié.

— Tais-toi, nourrice!

— Me taire? Ah! non, ça, par exemple, tu ne me feras pas taire... Cette femme, cette femme, je la voudrais, tiens, tombée dans ce fossé. Je lui déchirerais les habits, jusqu'à ce qu'elle soit morte, je lui taillerais le corps avec une pierre!

Et avant qu'il ait répondu, crispant sur son bras ses doigts qui semblaient des tenailles:

— Mais non, ce n'est pas ça... Je la voudrais enfermée dans mon cellier — le grand cellier sans jour, comme le souterrain du château, fermé par une porte qu'on verrouille... Et elle pourrait crier, hurler, prier, je la laisserais là, à avoir faim, à se dévorer. Et je viendrais rire à sa porte, pour qu'elle m'entende, la canaille, la geuse, la tuseuse!

Il répéta:

— Tais-toi, nourrice!

— Non! non! je ne me tairai pas... C'est ta mère, n'est-ce pas?... Réponds, c'est ta mère?

— Oui...

— Eh bien! C'est pour ça que tu ne dois pas avoir pitié.

— C'est pour ça que j'en ai...

— Tu n'en auras pas, jure-le!

— Si...

— Alors, ne compte pas sur moi... Puisque tu veux l'épargner, je ne t'aiderai point. Puisque tu veux l'épargner, sais-tu ce que je dirai?

— Que diras-tu?

— Que tu n'es point son enfant, son vrai enfant... et que, par conséquent, tu n'es point celui du marquis.

— C'est toi alors qu'on ne croira pas, pauvre femme!

— Avec ça!... Je raconterai que tu es le

mien, que c'est celui de la marquise qui est mort autrefois... Oui, oui, je raconterai ça!

Raoul haussa les épaules.

— Cette histoire ne pourra que plaider en ma faveur; on pensera que Mme Orris a acheté ton témoignage.

— Comment! acheter mon témoignage? Je ne comprends pas.

— Qu'elle te paie assez cher ce mensonge pour que tu ne craignes pas ses conséquences.

Sa colère s'évanouit d'un coup, pour faire place à une profonde stupeur.

— On ne me croira pas? halbutia-t-elle, presque implorante; tu penses?

— J'en suis sûr... On verra de la part de Mme Orris une façon de se défendre qui sera un aveu, l'aveu que sa conscience n'est pas nette.

— Tu penses? redit-elle.

— Comment croire cela?... c'est invraisemblable, impossible!

— Mais si elle-même le raconte? — On la prendra pour une menteuse comme toi... Et cela suffira peut-être pour me faire rentrer dans mes droits.

Honorine Bichat remit ses coudes sur ses genoux, appuya son menton sur ses mains et resta l'œil terne, l'air hébété.

(A suivre.)

Demandez partout les cigarettes  
**MARYLAND VAUTIER**  
Fabrication et combustion irréprochables  
Favorisez l'industrie nationale

«National Suisse», concernant la fusion de la F. O. I. H. avec la F. O. M.

Ensuite de ces séances, beaucoup d'ouvriers — qui ne prennent pas des vessies pour des lanternes — nous ont dit, avec indignation: «Nous ne pouvons pas comprendre comment il se peut, au sujet de cette fusion, que des journaux, qui se respectent et qui entendent respecter leurs lecteurs, puissent, sans vergogne, avancer des calomnies pareilles».

Cette déclaration d'ouvriers — qui ne sont pas aussi naïfs que le suppose la «Suisse libérale» et le trop fameux «National» — se passe de commentaires.

**Commission scolaire.** — Jeudi 10 juin, à 8 heures du soir, séance de la commission scolaire. Ordre du jour: renouvellement du bureau; fête scolaire et vacances.

**LA CHAUX-DE-FONDS**

**Les comptes de la Maison du Peuple.** — «L'intéressé» du «National» finit par où il aurait dû commencer; il propose la publication des dépenses et des placements de fonds dans «La Sentinelle».

Je crois savoir qu'il a toujours été convenu que ces comptes seront publiés — et pour qu'ils soient suffisamment connus où peut-on le faire mieux que dans «La Sentinelle» — en temps utile.

J'espère ainsi que «l'intéressé» obtiendra donc satisfaction.

Un délégué de la M. du P.

**Commission scolaire.** — Dans sa séance d'hier soir, ouverte à 9 h. 1/4, la Commission scolaire décide, vu la proximité des élections communales, de ne pas réélire le Conseil scolaire et d'en rester au statu-quo, mais procède au remplacement de M. Reutter, démissionnaire. Carlo Picard est nommé par 15 voix sur 20 bulletins délivrés. La commission prend connaissance de la démission, pour octobre prochain, de Mlle Nobs, institutrice d'une classe enfantine. Le Conseil scolaire propose de repouvoir ce poste par voie d'appel. Cette proposition étant acceptée, il est procédé à la nomination, Mlle Jeanneret est nommée par 19 voix.

Mmes Jaquet, Spillmann, Graziano, Ducommun, Perret et Muller sont nommées dames inspectrices.

Mlle Hug donne sa démission d'institutrice-surveillante à l'école supérieure. Le Conseil scolaire propose de ne pas repouvoir ce poste, mais de le supprimer et de créer, à la place, une maîtresse de travaux à l'aiguille. Cette proposition est adoptée et ce nouveau poste sera mis incessamment au concours.

Mlle Loze est nommée maîtresse à l'école supérieure.

Le Conseil scolaire propose la suppression pure et simple de la cérémonie scolaire pour cette année. La commission discute longuement cette proposition; les avis sont assez partagés. La majorité des membres est opposée au cortège; du côté bourgeois on voudrait cependant maintenir la cérémonie dans les temples. M. Leuba va même jusqu'à proposer que les orateurs y prononcent des discours patriotiques, à quoi F. Eymann rétorque avec énergie que c'est bien plutôt le moment de développer les sentiments humanitaires. Carlo Picard, appuyé par quelques membres, demande la suppression de la cérémonie du matin et propose d'organiser une petite fête en plein air, l'après-midi.

La commission décide de supprimer le cortège à la majorité des voix, moins celle de M. Leuba. La proposition de M. Leuba de maintenir la cérémonie dans les temples n'obtient qu'une voix, celle de son auteur.

Par 10 voix contre 4, la commission a accepté la proposition du Conseil scolaire de supprimer purement et simplement toutes les parties de la cérémonie scolaire pour cette année.

Les vacances commenceront donc le samedi matin, 17 juillet.

F. Eymann demande à quoi en est la question du service dentaire. M. le président déclare n'avoir reçu encore aucune réponse du Conseil d'Etat sur l'enquête établie. F. Eymann insiste pour une prompt solution de cette question.

Linder soulève la question du costume des jeunes filles pour les leçons de gymnastique. Il voudrait voir le pantalon de sport adopté définitivement, par mesure d'hygiène. Il est décidé, après un cours échange de vues, d'inviter, par circulaire, les institutrices à recommander à leurs élèves le pantalon de sport pour les leçons de gymnastique.

Séance levée à 11 heures.

**Ligue des locataires.** — L'assemblée générale de la Ligue des locataires est convoquée pour demain jeudi, 10 courant, à 8 h. 1/4, à l'Amphithéâtre du Collège primaire.

Les services que rend actuellement cette institution la recommandent d'une façon spéciale; c'est une œuvre de solidarité à laquelle toute notre population est intéressée. Aussi le comité compte-t-il sur une nombreuse participation.

Toute personne désirant se faire recevoir membre de la Ligue et collaborer à son développement est invitée à assister à cette assemblée.

Ordre du jour important.

**Appel à la population.** — On nous prie d'insérer l'appel suivant:

Comme les journaux l'ont annoncé, il s'est formé dans notre ville un comité d'assistance et de Croix-Rouge italiennes.

A maintes reprises déjà, notre population

a été sollicitée en faveur de bien des œuvres, les unes plus intéressantes que les autres. Mais, sachant combien le cœur de tout citoyen suisse est ouvert à la pitié et à la charité, nous osons faire un appel encore en faveur des Italiens, certains que tous ceux qui le pourront y répondront généreusement.

Des carnets de souscription mensuelle, à partir de la somme de 1 franc, attendent de nombreuses signatures. Les dons, en espèces et en nature, peuvent être remis aux adresses suivantes:

Mme Graziano, Parc, 98; Mlle Baltera, Léopold-Robert, 62; Mme Zozi, Charrière, 35; Mmes Delvecchio, Nord, 43; Mme Galeazzi, Est, 22; M. Clivio, Parc, 114; M. Pissavini, Manège 17, ou chez le président, M. le pasteur Cocorda, Paix, 1.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés. La couture pour la Croix-Rouge attend de nombreuses dames; elle aura lieu à partir d'aujourd'hui, chaque mercredi au collège catholique dès 2 heures de l'après-midi.

**Colonies de vacances.** — La fortune sourit aux courageux, dit-on! Elle le fait d'autant plus volontiers que le but à atteindre est une bonne action. Si l'appui bienveillant de nos nombreux amis continue à se manifester d'une façon aussi tangible qu'en ces derniers jours, la question financière de la quatrième colonie se trouvera certainement résolue. Nous venons de recevoir 200 francs, don anonyme en mémoire d'un père décédé. Les fonctionnaires et employés des postes, télégraphes, téléphones et douanes, en nous remettant un premier don de 200 francs, nous permettent leur appui pour deux mois encore. Un certain nombre de membres du corps enseignant ont fait abandon de tout ou partie de leurs prestations en faveur de la 4<sup>e</sup> colonie. Nous en sommes infiniment reconnaissants et nous adressons à tous un chaleureux merci. Il est réconfortant de se sentir appuyé dans une entreprise qui n'a en vue que le rétablissement de la santé de pauvres petits malheureux.

**Jeunesse socialiste.** — Nous rappelons la sortie de ce soir; rendez-vous au Cercle ouvrier à 7 h. 3/4.

P. S. — Les jeunes camarades encore en possession de listes de pétition contre le renchérissement de la vie sont instamment priés de les apporter ce soir, au Cercle.

**Parti socialiste.** — Comité du parti ce soir à 8 h. 1/2, au Cercle ouvrier. Présence par devoir. Le Bureau.

**Souscription permanente pour couvrir le déficit et pour lancer les six pages**

Listes précédentes fr. 8340.40	
Contribution de guerre d'un fonctionnaire, 36 <sup>me</sup> versement hebdomadaire	2.—
A. B., Bienne	1.10
Supplément d'abonnement G. P., Le Locle	0.30
Supplément d'abonnement S. N., Le Locle	0.20
	fr. 8344.—

**Cour d'assises du canton de Neuchâtel**

La Cour d'assises a siégé hier au Château de Neuchâtel, pour juger deux affaires de meurtres et une d'escroquerie.

L'audience est ouverte à 8 heures et quart. M. Robert Courvoisier préside, assisté de MM. les juges Rosselet et Soguel. M. E. Béguin, procureur général, représente le ministère public.

M. Edouard Yersin, de Fleurier, est élu président du jury.

Le huis-clos complet est prononcé.

**Avortement**

Berthe-Irma Gagnebin, née en 1879, de Bienne, domiciliée à La Chaux-de-Fonds, est prévenue de s'être livrée à des manœuvres abortives sur la personne d'Anna-Catherine Feissli, née en 1881, d'Anet, tenancière d'auberge aux Convers, qui avait sollicité son aide.

L'on procède à l'interrogatoire des deux prévenues. Leurs déclarations sont contradictoires. Tandis qu'Anna Feissli avoue les faits, Berthe Gagnebin nie avec énergie et prétend même, contre toute évidence, ne pas connaître sa co-accusée.

Après une longue délibération, le jury rend un verdict de culpabilité à l'égard des deux accusées. Le jury demande cependant qu'elles soient mises, l'une et l'autre, au bénéfice de la loi de sursis, en raison des circonstances de l'affaire. Berthe Gagnebin a déjà subi deux mois et demi de prison préventive.

La Cour condamne Anna Feissli à la peine de six mois d'emprisonnement, avec sursis et Berthe Gagnebin à un an d'emprisonnement, avec sursis — les deux solidairement aux frais liquidés à 474 fr. 60.

L'audience est levée à midi pour être reprise à 2 heures et demie.

**Affaire de meurtres**

A la reprise, la Cour juge une déplorable affaire de meurtres, découverte à La Chaux-de-Fonds, dans laquelle une jeune fille accuse son père d'un délit infâme, fréquemment consommé sur sa personne, au moyen de coups et menaces. Le prévenu nie d'ailleurs énergiquement.

Après réquisitoire et plaidoirie, le jury se retire pour délibérer; il rapporte un verdict d'absolue culpabilité.

La Cour condamne le prévenu, conformément aux réquisitions du procureur général, à six ans de réclusion, dont à déduire 90 jours de préventive subie, 10 ans de privation de ses droits civiques et aux frais s'élevant à fr. 584.45.

**Vol**

Pour terminer la session, la Cour juge, sur aveux, sans jury, Samuel-Edouard Dubois, couvreur, à Serrières, prévenu de vol en récidive d'argent (fr. 150) et de vêtements à Fleurier, le 24 mai dernier.

Dubois est condamné à 18 mois de réclusion, dont à déduire 14 jours de préventive subie, 10 ans de privation de ses droits civiques et aux frais, s'élevant à fr. 107.50. Audience levée à 6 h., session close.

**LA GUERRE**

**La situation**

Le canon tonne sur toute la ligne de l'Isonzo, de Caporetto jusqu'à la mer. Les Italiens, sous le feu de l'ennemi, ont jeté des ponts sur la rivière et l'ont franchie en plusieurs points. Ils sont maintenant en train de se fortifier sur la rive gauche et menacent sérieusement Tolmino. Voici plusieurs jours qu'ils canonisent les fortes positions des Autrichiens autour de cette ville, qui commande la partie nord de la vallée. Les Italiens ne peuvent, en effet, pas avancer plus à l'est vers Trieste, sans avoir réduit la défense autrichienne sur ce point.

A Trieste, on doit entendre le canon. Cette ville n'est qu'à une vingtaine de kilomètres de Montfalcone, qui se trouve à l'est de l'embouchure de l'Isonzo au bord de la mer. Les contre-torpilleurs italiens ont bombardé ce port pour la troisième fois. Trois batteries autrichiennes répondaient de la rive. Près du port se trouve le château de Duino, la magnifique demeure des Hohenslohe. Les projectiles italiens l'ont incendié. Un dirigeable italien a fait pleuvoir de nouveau des bombes sur Pola.

Dans les Alpes, on avance moins vite. Sur les plateaux de Lavarone et de Folgaria continue la lutte obstinée entre l'artillerie italienne et les casemates blindées des forts autrichiens.

**FRONT FRANCO-ALLEMAND**

**Communiqué français**

Dans le secteur au nord d'Arras, quelques actions d'infanterie se sont déroulées dans la soirée et dans la nuit, sur les pentes est du plateau de Lorette. L'ennemi a répondu à notre attaque par trois contre-attaques violentes, mais les positions ne furent pas modifiées de part et d'autre.

Au nord-est de la sucrerie de Souchez, nous avons encore progressé.

A Neuville-St-Vaast, nous nous sommes emparés, après un combat très violent, d'un nouveau groupe de maisons.

Dans la région du Labyrinthe, une contre-attaque allemande a été repoussée.

Au sud-est d'Hebuterne, les Allemands ont cherché à reprendre les positions perdues; ils ont été quatre fois repoussés. Nous avons élargi notre gain vers le nord-est en nous emparant de deux lignes de tranchées allemandes sur un front de 50 mètres, jusqu'à la route d'Hebuterne à Yerre. Nous avons fait cent cinquante prisonniers, dont cent non blessés.

**Communiqué allemand**

Sur la pente est de la hauteur de Lorette, une attaque ennemie a échoué complètement. Les Français ont renoncé à tenter d'autres attaques.

Une autre attaque ennemie, prononcée au sud de Neuville, a été arrêtée par le feu de notre artillerie. Le combat continue dans la région au sud-est d'Hebuterne.

L'attaque ennemie au nord-ouest de Soissons vers «Moulin sous tout Vent», a été arrêtée par notre contre-attaque.

Près de Ville-au-Bois, au nord-ouest de Berry-au-Bac, l'ennemi a tenté vainement de reprendre la position qu'il a perdue en mai. Il a été repoussé avec de fortes pertes.

Près de Douai, un aéroplane ennemi a été abattu.

**LA GUERRE AÉRIENNE**

**Zeppelins détruits par des avions**

L'amirauté anglaise communique:

Lundi matin, à 2 h. 30, un raid aérien fut effectué contre les hangars à dirigeables d'Evere près de Bruxelles par deux aviateurs anglais. Des bombes furent jetées sur le hangar, qui fut incendié. On ignore si le hangar renfermait un zeppelin, mais les flammes atteignirent une grande hauteur, elles sortaient par les deux extrémités du hangar.

Les deux aviateurs sont revenus sains et saufs.

Le matin à 3 h., l'aviateur anglais Warneford attaqua un zeppelin entre Gand et Bruxelles, à environ 6000 pieds de hauteur. Il lança six bombes qui firent sauter le dirigeable qui s'effondra sur le sol et brûla pendant longtemps. La force de l'explosion retourna l'appareil anglais sans dessus dessous. Le pilote réussit à rétablir l'équilibre, mais il dut atterrir en pays ennemi; il put toutefois rallumer son moteur et retourner sain et sauf à son point de départ. — (Havas).

On mande de Sas-de-Gand: Un aéroplane français et un anglais ont attaqué un zep-

pefin survolant Mont-St-Amand, près de Gand, et l'ont abattu. Vingt-huit hommes de l'équipage du zeppelin ont été tués. Le dirigeable est tombé sur l'orphelinat, tuant deux infirmières, deux orphelins et blessant plusieurs personnes.

**LES DÉPÊCHES**

**Nouvelles avances**

PARIS, 9. — (Havas). — Communiqué du 8 juin, à 23 heures:

A Notre-Dame-de-Lorette, la lutte d'artillerie a été aujourd'hui très vive. L'infanterie a partout consolidé les positions antérieurement conquises et a réalisé une nouvelle avance.

A Neuville-St-Vaast, nous avons enlevé la totalité de l'ilôt ouest du village, ainsi que de nouvelles maisons dans la rue principale (ilôt nord).

Dans le Labyrinthe, nos troupes ont repoussé une violente contre-attaque. Nous avons légèrement accentué nos progrès au sud de Hebuterne et avons maintenu nos gains d'hier et de cette nuit, malgré une forte contre-attaque menée par deux bataillons allemands, amenés hâtivement en automobile de la région de l'est d'Arras. Nous avons ensuite poursuivi notre progrès vers l'est, sur un front de 1200 mètres environ.

L'ennemi a violemment bombardé les tranchées que nous lui avions enlevées hier, au nord de l'Aisne, près du Moulin Sous-tous-Vents. Ce bombardement, auquel notre artillerie a activement riposté, n'a été suivi d'aucune contre-attaque.

**Dirigeable italien détruit**

VIENNE, (B. C. V.), 9. — On annonce officiellement: Le dirigeable ennemi «Ville de Ferrare», revenant de Fiume, a été incendié et détruit hier matin à 6 h. au sud-est de Lussin par l'hydroaéroplane de marine L. 48, piloté par le lieutenant de vaisseau Glasing. Deux officiers et cinq hommes de l'équipage du dirigeable ont été faits prisonniers. L'hydroaéroplane de marine, L. 47, piloté par le lieutenant de frégate Banfield, a bombardé hier à Venise les halls de dirigeables de Murano et Campo Alta, ainsi que des destroyers ennemis. Quelques incendies se sont déclarés. Un campement a été mitraillé.

**Un avion sur Venise**

ROME, (Stefani), 9. — Officiel. Hier matin, un aéroplane ennemi a survolé Venise et jeté des bombes qui ont endommagé légèrement quelques maisons particulières. Une femme seulement a été légèrement contusionnée au bras. Une jeune fille a été frappée à la tête, par un projectile qui avait fait ricochet. Quelques bombes ont été aussi lancées sur des points plus à l'intérieur. Les dommages se sont bornés à un mort et quelques blessés.

**Vapeurs torpillés**

LONDRES, 9. — (Havas). — Le voilier norvégien «Superbe» et le vapeur norvégien «Trudweng» ont été également coulés dans la mer d'Irlande. Les équipages ont été sauvés.

LONDRES, 9. — (Havas). — Le vapeur belge «Menapier» a été torpillé par un sous-marin allemand. Le capitaine, sa femme, sa fille et treize hommes de l'équipage ont disparu. Le reste de l'équipage a débarqué à Margate.

**M. Max malade**

PARIS, 9. — On mande d'Amsterdam à l'«Echo de Paris»: Les journaux hollandais assurent que M. Max, le bourgmestre de Bruxelles interné à Glatz, est atteint de tuberculose aiguë à la suite des conditions malsaines de sa prison. Le général von Bisping a refusé sa libération.

**Record battu**

PARIS, 9. — (Havas). — On mande de Londres aux journaux que l'aviateur anglais Hawker, a battu le record de la hauteur en s'élevant à 6002 mètres.

**La foudre**

LANZENHAEUSERN, 9. — Pendant le violent orage de lundi soir, la foudre est tombée non loin de la fromagerie de Lanzenhaeusern, sur la conduite électrique. Suivant cette conduite électrique, elle pénétra dans la fromagerie, tua sur le coup le fils âgé de 14 ans, du fermier Walther, atteignit la femme du fromager, Madame Schmutz et sa belle-fille; âgée de 16 ans, qui ont été paralysés du côté gauche. Les médecins croient que la paralysie ne sera que passagère.

**Chute mortelle**

LAUSANNE, 9. — M. Auguste Rochat, âgé de 72 ans, a fait une chute dans le bois de Sauvabelin, et s'est tué.

**A NOS ABONNÉS**

Nous prions nos abonnés qui seraient en mesure de nous fournir le numéro du 13 août 1913, de l'adresser sans retard à l'Administration, Parc 103, contre paiement de 20 centimes le numéro.

**NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, MAUX DE TÊTE**  
**RENEDE SOUVERAIN KEFOL**  
 100 (10 poudres) 1.50. Ch. Bonacelo, ph<sup>ie</sup>, Genève  
 Toutes Pharmacies, Natterer, KEFOL

# Sirop de Brou de Noix „Golliez“

Excellent dépuratif, employé avec succès pour combattre les impuretés du sang, les boutons, dartres, etc.  
En flacons de Fr. 3.— et Fr. 5.50  
En vente dans toutes les bonnes pharmacies et à la PHARMACIE GOLLIEZ, à Morat  
Exigez toujours le nom de „Golliez“ et la marque des „deux palmiers“

## Ligue des Locataires

**Assemblée générale, le Jeudi 10 juin, à 8 1/4 heures du soir, à l'Amphithéâtre du Collège Primaire.**

**Ordre du jour important.**

7085

## CHAUSSETTES

en **FIL D'ÉCOSSE**  
uni et fantaisie

## Chaussettes

en **COTON et LAINE**  
toutes teintes

vous trouvez en énorme choix chez

7084

## ADLER

La Chaux-de-Fonds Léopold-Robert, 51

OFFICE DES FAILLITES DE LA CHAUX-DE-FONDS

## Enchères publiques d'immeuble

### VENTE DÉFINITIVE

Le **Mardi 15 Juin 1915**, à 2 1/2 heures après-midi, à l'Hôtel judiciaire de La Chaux-de-Fonds, Salle d'audiences des Prud'hommes, il sera procédé à la vente par voie d'enchères publiques, de l'immeuble ci-après désigné, dépendant de la masse en faillite de Dame veuve Lucie MASPOLI, négociante à La Chaux-de-Fonds.

Article 841, rue de l'Hôtel-de-Ville, bâtiment, dépendances de quatre cent huitante un mètres carrés. Limites: Nord, 3509; Est, rue de l'Hôtel-de-Ville; Sud, 1490, 153; Ouest rue du Repos.

Subdivisions:  
Plan folio 10, N° 353, rue de l'Hôtel-de-Ville, logements et atelier de 214 m<sup>2</sup>.  
Plan folio 10, N° 354, rue de l'Hôtel-de-Ville, remise de 27 m<sup>2</sup>.  
Plan folio 10, N° 355, rue de l'Hôtel-de-Ville, cour de 193 m<sup>2</sup>.  
Plan folio 10, N° 150, rue de l'Hôtel-de-Ville, trottoir de 47 m<sup>2</sup>.

Le bâtiment sis sur cet article porte le numéro 30 de la rue de l'Hôtel-de-Ville et est assuré contre l'incendie pour une somme de fr. 26,900.—.

Les conditions de la vente, ainsi que les désignations plus complètes de l'immeuble, seront déposées à l'Office soussigné, à la disposition de qui de droit, dix jours avant celui de l'enchère.

La vente est définitive et l'adjudication donnée au plus offrant et dernier enchérisseur.

La Chaux-de-Fonds, le 4 juin 1915.

Office des Faillites:

Le Préposé,  
**CH. DENNI.**

H30133C 7073

### Direction des Ecoles primaires

Dès le **Mardi 8 Juin** et pendant le service militaire du secrétaire des écoles, le bureau des absences et congés sera ouvert de 11 heures à midi et quart et de 4 heures à 6 heures. H-30291-C 7074

Timbres caoutchouc, plaque émaillée p. porte, senseignes et tombes, etc. en tous genres et aux prix les plus bas. Catalogue à disposition. — Vve E. Dreyfus & Fils, rue Numa-Droz 2<sup>e</sup> (entrée rue de Bel-Air). H-20853-C 7035

### Mécanicien

La Fabrique de Machines

### Aciéra s. A.

au Locle

demande quelques bons ajusteurs et tourneurs, bien au courant du travail de la mécanique de précision. Places stables et bien rétribuées. Entrée immédiate. Adresser offres à la Direction de la Fabrique, au Locle. 7079

## Cinéma Palace

7086

Encore ce soir  
**Les Requins de Paris**

Galerie: 75. Parterre: 50.  
Troisièmes: 25.

Meubles d'occasion, mais en bon état. — A vendre 1 lit à fronton, toute première qualité, cédé à fr. 200.—, 2 lits jumeaux complets, article fin, remis à neuf, les deux fr. 435.—, canapé moquette, fr. 35.—, buffet de service bas, avec console, fr. 105.—, buffet à 2 portes, fr. 25.—, armoire à glace biseautée, fr. 110.—, lavabo mat et poli, avec marbre, fr. 65.—, berceau avec matelas, fr. 25.— S'adresser « Au Bon Mobilier », rue Léopold-Robert 68.

## Société Coopérative de Consommation

NEUCHÂTEL

### Magasin de Chaussures Seyon 24

Chaussures en tous genres  
Articles fins et ordinaires  
RAYON SPÉCIAL pour OUVRIERS  
Prix défiant toute concurrence  
Vente au comptant sans répartition  
Il est du devoir de chacun de visiter notre magasin de chaussures avant de faire ses achats 6999

**Impuissance nerveuse**  
Etat de faiblesse de tous genres, Rhumatismes, Lumbago, Convulsions des artères, Maladies d'estomac, Maladies des femmes, sont traités avec succès par méthodes spéciales. 7022  
A. Strimer-Tschantré  
Naturaliste diplômé. Pratique de 14 ans.  
Consultations tous les mardis et vendredis après-midi, de 1 à 4 h.  
Café Hentzi, rue Jaquet-Droz 58  
La Chaux-de-Fonds

Fabrique d'Eaux gazeuses  
**E. DÜRSTELER-LEDERMANN**  
LA CHAUX-DE-FONDS  
Rue des Crétets 85 (Téléphone 582)

Spécialité:

## « Frutta »

Dépot 30614

La perle des boissons sans alcool obtenues de fruits aromatiques de premier choix et légalement protégée. 5334



## Mariage

Jeune homme 22 ans bel avenir, désire connaître jeune fille, même âge, simple et sérieuse, en vue de futur mariage. 7087

Offres par écrit avec photo sous chiffres A. E. D. 7087, au bureau de „La Sentinelle“

## Commune du Locle

### Impôt communal

Les contribuables sont avisés que le délai fatal pour le paiement du premier terme de l'impôt communal est fixé au 7014

**Samedi 12 juin 1915**

à 6 heures du soir

Le Locle, le 27 Mai 1915.  
Conseil Communal.

**Aux musiciens.** Offre pour musique à copier. Travail soigné. Prix modique. — S'adresser Serre 87, au 1er étage. 7072

**Appartements** A louer de suite ou pour le 31 octobre 1915, près du Collège de la Citadelle et du Collège de l'Ouest, beaux appartements de 2 et 3 pièces. S'adresser au bureau, 1<sup>er</sup> étage, Nord 170, de 10 h. à midi. 6886

**Chambre.** A louer pour le 15 Juin ou 1er Juillet, chambre meublée, électricité, dans maison d'ordre, à Monsieur travaillant dehors — S'adresser rue du 1er Mars 14, au 1er étage. 7081

### Occasion très avantageuse

Fr. 520

1 lit noyer mat et poli à grand fronton, 1 sommier 42 ressorts, 1 matelas crin animal, 1 duvet édrédon, 2 oreillers, 1 traversin, 1 table de nuit assortie, 1 lavabo assorti avec grande glace cristal, 1 grande armoire à glace assortie, meubles de toute beauté. Mobilier neuf. Fabrication très soignée

Fr. 520 net

### HALLE AUX MEUBLES

Rue Fritz-Courvoisier 1  
au 1er étage. 7080

**A vendre** 1 poulailler, 6 poules et 1 coq l'égorne blanc, 8 poules et 20 lapins. — S'adresser Winkelried 77, 1er étage. 7030

**A vendre** un jeune chien Fox-Terrier. — S'adresser chez Jules Arn, Sagne-Crêt. 7043

**A vendre** un canapé, une chaise d'enfant à roues, le tout usagé mais en bon état. — S'ad. rue du Chasseron 47, au 2<sup>e</sup> à droite. 7046

**A vendre** une poussette moderne, très peu usagée. — S'ad. P.-H. Matthey 29, 1er, à gauche. 7055

### Boucherie-Charcuterie

avec appartement très bien situés sur passage très fréquenté, sont à remettre de suite ou époque à convenir  
S'adresser Passage du Centre 5 (au café) La Chaux-de-Fonds. 6788

### Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

Du 8 Juin 1915

2153. Jeanneret née Othenin-Robert Julie-Elmire, épouse en 2<sup>e</sup> nocces de Alfred-Emile, Neuchâteloise, née le 4 décembre 1853.

2154. Droz née Paratte Marie-Eugénie, divorcée de Georges-Emanuel, Neuchâteloise, née le 11 août 1871.

### Inhumations

Mercredi 9 Juin, à 1 heure:

M. Montandon, Charles-Eugène, 70 ans 7 mois, rue de la Paix 47, sans suite.

A 2 1/2 h.: Incinération de M. Droz Alfred, 51 ans et 4 mois; rue du Doubs 161, sans suite; départ à 2 h.

*Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi, afin qu'ils contemplent la gloire que tu m'as donnée, parce que tu m'as aimé avant la création du monde.*

Jean 17, v. 24.

Monsieur Alfred Jeanneret; Madame et Monsieur Henri Dalcher-Leuba et leurs enfants, au Locle; Monsieur et Madame Georges Leuba et leurs enfants; Madame et Monsieur Henri Perret-Leuba, et leurs enfants; Monsieur et Madame Armand Leuba, au Locle; Madame et Monsieur Fritz Jent-Jeanneret et leur enfant, aux Geneveys-sur-Coffrane; Madame et Monsieur Jules Arnoux-Jeanneret et leurs enfants, aux Hauts-Geneveys; Monsieur Victor Jeanneret, à Paris; Madame et Monsieur William Chatelain-Jeanneret et leur enfant; Monsieur Gustave Jeanneret; Mademoiselle Adrienne Jeanneret, à Chicago (Amérique), ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimée épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente

Madame

### Julie JEANNERET-LEUBA

née ROBERT

enlevée à leur affection, le **mardi 8 juin 1915**, à 9 1/2 heures du matin, après une longue et très pénible maladie, à l'âge de 62 ans.

L'ensevelissement aura lieu, SANS SUITE, **jeudi 10 courant**, à 1 heure après-midi.

La Chaux-de-Fonds, le 8 juin 1915.

Domicile mortuaire: **Rue du 1er Mars 15-bis.**

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 7088

## Horaire de « La Sentinelle »

POUR NEUCHÂTEL

ÉTÉ 1915

### DÉPARTS pour

La Chaux-de-Fonds-Le Locle-Col-des-Roches

Matin	5.40	7.52	9.54	10.45
Soir	12.10	2.10	4.45	6.13 8.44

### BERNE (Directe)

Matin	5.03*	6.15	7.57	9.29	11.50
Soir	2.03	4.42	5.55*	7.50	

### TRAVERS-PONTARLIER

Matin	5.15*	6.05*	8.00	10.40
Soir	1.53	3.45*	3.55*	6.43 9.55

### BIENNE

Matin	5.00	7.45	9.53	11.10
Soir	1.05*	2.00	3.50	4.45* 5.00 7.12 7.47 10.15

### LAUSANNE

Matin	4.30	7.18	9.02	10.35	11.43
Soir	2.02	3.45	6.00	6.37*	8.53 9.40

\* Le mardi et le samedi seulement. + Jours ouvrables. ■ Dimanches et fêtes.

● Ne circule jusqu'à nouvel avis que les dimanches.

● 1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup> classes, ne circule pas jusqu'à nouvel avis.

\* Ne circule pas jusqu'à nouvel avis.

### ARRIVÉES de

Col-des-Roches-Le Locle-La Chaux-de-Fonds

Matin	7.05	7.52	10.09	11.38
Soir	1.48	3.30	5.40	7.36 9.30

### BERNE (Directe)

Matin	7.08	7.43*	10.28
Soir	1.45	3.24	5.39 7.45 9.34

### PONTARLIER-TRAVERS

Matin	7.00	9.18
Soir	1.53	3.25 5.35* 5.28* 7.40 10.05

### BIENNE

Matin	7.12	10.07	10.31	11.39	Soir	1.37
	3.40	5.50	6.34*	8.37	9.37	11.37* 11.57*

### LAUSANNE

Matin	7.25	9.26	9.48	10.55*
Soir	1.02*	1.43	3.45	4.40* 7.02 7.43 9.55 12.07